Parc national des Ecrins

Bureau du Conseil d'administration du 07 octobre 2021

Résolution n° 2021 – 07 – BUR

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Bureau, délégué par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve la proposition d'attribution des subventions (tableau en annexe),
- décide d'attribuer les subventions et signer les conventions correspondantes.

Le Président
du Conseil d'administration,

Bernard HERITIER

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE

Parcs nationaux de France | Château de La Valette - 1037 rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier
Tél. +33 (0)4 67 52 55 23 - Fax :+33 (0)4 67 52 64 61
www.parcsnationaux.fr